

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

de

JOURNAL,

Rue Saint Jean n. 39.

HONNEUR ET PATRIE

PRIX

de

L'ABONNEMENT

2 piastres par mois.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fêtes excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Jeu di 27. Combat de Bercara, par le général Perignon contre les Espagnols (1795).
 " Combat de Villingen par le général Charsemberg contre les autrichiens (1798).
 Combat de Woissemferde, par le maréchal Ney contre les Prussiens (1813).
 Prise d'Orma par le général Dugomier, contre les Espagnols (1794).

MONTEVIDEO.

Nous sommes profondément étonnés que le décret ordonnant la fermeture des *Tiendas* pendant les exercices des Volontaires Français n'ait pas encore paru. Les minutes aujourd'hui sont des siècles, et tout retard, toute hésitation est une faute.

Nous consacrerons aujourd'hui nos colonnes à enregistrer la correspondance suivante, qui est d'un intérêt immense, surtout pour l'Europe, et qui montrera par contrastes quelle est du être la conduite des représentants de la France sur les rives de la Plata. Ad. D.

CORRESPONDANCE qui a eu lieu entre M. le Commodore Purvis, M. le Proconsul général britannique et Manuel Oribe.

CIRCULAIRE

Du Président Légal.

Quartier-général, 1^{er} avri 1843.

A Monsieur le consul.

Le soussigné a appris avec peine que quelques étrangers résidant à Montevideo emplo-

yent leur influence pour attirer des partisans aux rebelles sauvages unitaires, et que d'autres prennent les armes en faveur de ses mêmes rebelles. Il est de notoriété publique que le soussigné a respecté les propriétés et les personnes des sujets des autres nations, parce qu'ainsi le lui ordonne la civilisation, la justice et ses propres sentiments, tant que ceux-ci se sont renfermés dans le cercle qui leur appartient; mais les motifs ci-dessus le déterminent à opérer dans un sens entièrement contraire et avec vigueur contre ceux qui oublient leur position, la perdent en prenant parti dans des affaires qui ne les regardent pas, soit qu'ils soient poussés par leurs intérêts, ou par tout autre motif. — En conséquence, le soussigné se voit dans l'obligation de déclarer à M. le consul. . . qu'il ne respectera; ni dans les biens, ni dans les personnes, la qualité d'étrangers des sujets des autres nations qui prendront parti avec les infâmes rebelles sauvages unitaires, contre la cause des lois qu'il défend avec les forces qui lui obéissent, et que, dans ce cas, ils seront considérés comme rebelles sauvages unitaires et traités comme tels sans aucune distinction.

A ces causes le soussigné, &c., &c., &c.

Signé :

Manuel ORIBE.

Par ordre de S. E.

Carlos G. VILLADEMOROS.

A Jean Pownal de la Esquire, consul général intérimaire de S. M. B. — Alfred devant Montevideo, 23 avril 1843.

Comme il circule à Buenos-Ayres diverses rumeurs, qui nécessairement arriveront en Eu-

rope, relatives aux mesures adoptées par moi pour faire retirer la circulaire émanée du général Oribe, je profite de cette circonstance pour vous communiquer toute la correspondance échangée à ce sujet, pour qu'elle arrive à la connaissance des commerçants résidant à Montevideo. J'en transmettrai copie conforme au consul de Buenos-Ayres pour que les commerçants qui y résident, comprennent bien, quoique quelques-uns d'entr'eux m'aient accordé la faveur de donner cours à des expressions qui me condamnent, qu'ils me trouveront cependant toujours prêt, quand ils m'appelleront pour les aider et les assister. Egalement zélé pour la conservation de leurs personnes et de leurs propriétés, et toujours disposé à tout faire pour l'honneur et la dignité de notre pays.

Je suis, Monsieur, votre très humble serviteur.

J. B. PURVIS, commodore.

Frégate de S. M. B., Alfred, devant Montevideo, 9 avril 1843.

Au brigadier général De Manuel Oribe, commandant l'avant-garde de l'armée de la République Argentine.

Monsieur,

Le proconsul général de S. M. B. m'a donné copie de votre circulaire; en date du 1^{er} du courant, et adressée à lui, dans laquelle vous déclarez que vous ne respecterez pas comme étrangers les sujets des autres nations qui feront usage de leur influence ou qui prendront les armes en faveur de ceux que vous appelez les sauvages unitaires, contre la cause

FEUILLETON.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

MOSAÏQUE.

III.

Dans notre dernière *Mosaïque*, en parlant de la grâce du marquis de Saint-Simon que Napoléon accorda à la prière de sa fille, nous avons omis de dire que ce fut M. le capitaine Duchand, alors officier d'ordonnance de l'empereur et aujourd'hui lieutenant-général d'artillerie, qui, ayant rencontré Mlle de Saint-Simon près de l'endroit où se trouvait Napoléon à la revue qu'il passait de sa garde, eut l'heureuse résolution de la conduire près de lui, malgré des ordres formels. En effet, le capitaine d'éta-major, aux soins duquel le général Belliard avait confié cette jeune personne dans le même but, n'avait pu l'accompagner plus loin. Nous nous faisons un devoir aujourd'hui, sur de plus amples informations, de restituer à M. le lieutenant-général Duchand la part de cette action si méritoire, qui lui appartient à si juste titre.

■

Avant d'aller offrir sa tragédie de la *Mort de Henri IV* aux comédiens du Théâtre Français, Legouvé eut devoir en faire lecture à l'empereur, qui consentit à l'entendre. L'audience était accordée pour midi; l'académicien se rendit à Saint-Cloud accompagné de Tal-

ma, qui devait lire la pièce. A leur arrivée, les sœurs de l'empereur et les dames qui les accompagnaient voulurent se placer dans le salon bleu, où devait avoir lieu cette séance littéraire. Chacune d'elles était en pressée d'entendre un nouvel ouvrage de l'auteur du *Mérite des Femmes*; mais elles furent poliment éconduites par Napoléon, qui leur dit que c'était une réunion particulière, à laquelle il n'avait voulu admettre que l'impératrice et le grand maréchal, et lui-même tira en dedans le petit verrou de la porte de ce salon, qui communiquait avec les grands appartements; puis montrant un siège à Legouvé, il l'invita à s'asseoir. Celui-ci semblait hésiter, lorsque l'empereur lui dit avec une sorte de brusquerie toute empreinte de bienveillance :

— Ah çà! voulez-vous donc que je reste debout?

Talma commença de lire la pièce.

Aux pénibles confidences que Henri IV faisait à Sully des tourmens sans cesse renaissans dont l'écablaient l'altière Médicis, Napoléon souriant gaiement à Josephine, sembla la remercier de sa douceur et de son dévouement inaltérables; puis, à tableau de la vive affection qui unissait Henri IV à Sully, de ce bonheur si rare pour les souverains de pouvoir compter sur un ami véritable et sincère, Napoléon adressa de la main un geste bienveillant à Daroc, qui, debout, un bras posé sur le dos d'un fauteuil, suivait cette lecture avec la plus vive attention. Lorsque Talma prononça ce vers qui, dans la bouche du Béarnais fait pressentir sa fin prochaine :

— Je tremble, je ne sais quel noir pressentiment. . .

Napoléon interrompit la lecture en disant à Legouvé :

J'espère que vous changerez cette expression. Un roi peut trembler, c'est un homme comme un autre, mais il ne doit jamais l'avouer.

Legouvé prit le manuscrit des mains de Talma, et fit aussitôt ce changement :

— Je frémis. . . je ne sais. . . etc."

Eh! la conjuration tramée contre Henri s'échêre, et le roi est frappé par le tonneau que des moines fanatiques ont mis dans les mains de Ravillac. Sully, éperdu de douleur et d'épouvante, vient faire le récit de l'attentat.

— Pauvre homme! excellent homme! prononça plusieurs fois Napoléon très-ému, tandis que Josephine fondait en larmes; vous avez bien fait, ajouta-t-il en s'adressant à Legouvé, de signaler les auteurs de ce crime exécrationnel. Il faut vous attendre à de nombreux débats littéraires; mais je prédis à votre tragédie un immense succès.

Cette lecture achevée, Napoléon parla au poète de ses autres ouvrages et lui exprima l'intention qu'il avait d'accorder à ses talents la juste récompense qu'ils méritaient; mais Legouvé lui répondit modestement qu'il en avait recueilli tout le prix, puisqu'il était honoré de l'estime publique, et que déjà il était membre de l'Institut.

— Ainsi, vous ne voulez rien? lui demanda l'empereur en jetant sur lui un regard scrutateur; une pension ne peut-elle vous tenter? Vous n'êtes pas riche, cependant?

— Sire, j'ai l'honneur d'affirmer à votre majesté que je n'ai besoin de rien.

que vous soutenez, vous et ceux qui vous obéissent; qu'au contraire ils seront dans ce cas, considérés comme rebelles sauvages sauvages, et traités sans aucune distinction.

La violence qui se découvre dans cet étrange document, dont la sagesse, la politique et l'exécution doivent être dans leur résultat la conséquence des vues du gouvernement de Buenos-Ayres; la cruauté des menaces qu'il contient, et le langage dans lequel il est conçu sont tels que dans mon opinion les petits états de Barbarie, de plus le dernier châtement pèse sur ceux qui encourent une accusation aussi vague que celle d'user de son influence en faveur d'un parti politique; cela n'est fondé sur aucun principe de justice, ni sur les droits d'une guerre loyale; cela ne sert qu'à corroborer l'atroce esprit de cruauté sous l'influence duquel cette guerre s'est faite et se fait encore; ce qui a attiré les reproches et l'attention de tout le monde.

Par ces motifs, une attention sérieuse pour la vie et les intérêts des sujets de S. M. B. la reine de la Grande Bretagne auxquels je suis obligé de donner protection en cas de danger, m'oblige de déclarer que, tant que je n'aurai pas de votre part une garantie suffisante contre ces menaces, elles ne seront mises à exécution en aucune occurrence; jusqu'à ce que je sois positivement assuré que les existences et les propriétés anglaises ne seront d'aucune façon mises en péril, je ne souffrirai jamais qu'il soit commis aucune hostilité pouvant inquiéter les sujets britanniques résidant dans la ville de Montevideo.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur.

Signé :

J. B. PURVIS,
Commodore,

Commandant les navires et bâtiments employés sur la côte occidentale de l'Amérique méridionale.

(La suite à demain)

NOVELLES DU SOIR.

Il y a eu à Buenos-Ayres un repas de résidents anglais, dans lequel on a porté en l'honneur du commodore Purvis a été salué par trois hurrahs consécutifs.

— Vous, mon cher Legouvé, vous êtes un véritable homme de lettres.

Le lendemain l'empereur fit donner l'ordre aux comédiens du Théâtre-Français de jouer la pièce la plus tôt possible, en les prévenant qu'il assisterait avec l'impératrice à la première représentation. Huit jours après, l'affiche du théâtre l'annonçait pour le lendemain. Il paraît qu'à cette époque MM. les comédiens ne faisaient pas traîner en longueur les répétitions des ouvrages qu'ils avaient reçus.

Au mois de janvier 1807, et tandis que Napoléon était en Pologne, on proposa à M. Gaudin, ministre des finances, l'achat d'une propriété située dans le département de l'Aisne. Cette acquisition était avantageuse, mais il fallait payer comptant. Celui-ci n'en ayant pas les moyens et ne voulant pas recourir à un emprunt particulier, écrivit à l'empereur pour lui demander s'il voulait permettre que, sur les fonds de la grande armée, qui se montaient déjà à plusieurs millions, il lui fut fait une avance de 200,000 francs sous la condition de payer l'intérêt de cette somme à 5 pour 100 et de rembourser le capital en trois ans. Coartier par coartier la lettre suivante lui fut répondu :

« Au ministre des finances,

« M. Gaudin, je reçois votre lettre du 18. J'approuve fort ce que vous voulez faire relativement à vos affaires particulières. Je dois tant à votre bonne administration qu'il est tout simple que, dans cette cir-

Rosa, à cette nouvelle, a été tellement indisposé, que pendant un jour entier il n'a voulu voir personne.

La maison a brûlé trois Juifs, le samedi saint: Rivera, Paz et Purvis.—Nous regrettons profondément qu'elle n'ait pas brûlé M. Miossieu de Clerval—c'est été un incendio complet et en bonne compagnie.

Cette nuit trois matelots de l'escadre de Brown se sont présentés dans le port de Montevideo: ils étaient sur un canot de tôle à secourir le brick *Maria* naufragé avec les vivres qu'il apportait à Brown.—L'au orité local les a généreusement secourus.

Avant hier eu lieu à trois heures la réunion des quatre compagnies de sédentaires Français, pour être définitivement organisées et recevoir communication de leur devoir à remplir dans toute éventualité. Elles formaient un corps d'environ trois cents hommes.

Comme quelque un des enrôlés avait manifesté le désir de passer dans les compagnies des volontaires destinées à sortir hors des fortifications quand le moment en serait venu le colonel a offert à tous ceux des sédentaires qui voudraient passer dans les compagnies de Volontaires de sortir des rangs, et un tiers d'entre eux est venu instantanément former une nouvelle ligne: à la tête des nouveaux Volontaires se sont précipités trois jeunes Français dont nous croyons inutile de redire le nom qui déjà plusieurs fois a honoré nos colonnes.

Par cette desertion, fort louable du reste, les quatre compagnies des sédentaires, réduites à environ deux cents hommes, ont été formées en un bataillon, qui nous en avons la conviction ferme, grossira tous les jours car nous connaissons beaucoup de nos compatriotes qui n'attendaient pour se faire inscrire, que l'organisation définitive et régulière de ce corps, et auxquels de puissants intérêts défendaient une pareille démarche sans connaître les devoirs qui lui seraient imposés.

Nous apprenons qu'un de nos Volontaires a été frappé avant hier soir, dans les environs de la baraque de l'état, d'un coup de cou-

« constance, je viens à votre aide. J'ordonne donc par le billet ci-joint, à M. Bazanger, de vous remettre trois cent mille francs sur les fonds qui appartiennent à la grande armée. A Paris je régulariserai cela sur ma liste civile, et j'espère que vous ne verrez dans ceci qu'une preuve de ma satisfaction de vos excellents services.

« A Varsovie, le 29 janvier 1807. Napoléon.

En effet, cette affaire fut une des premières dont l'empereur s'occupa dès qu'il fut de retour.

A Compiègne, le cabinet de l'empereur était, comme à Saint-Cloud, situé au rez-de-chaussée. Un jour qu'étant à la fenêtre, Napoléon causait avec M. de Montalivet père, ministre de l'intérieur; il aperçut dans le grand parterre le roi de Rome porté dans les bras de sa nourrice et accompagné de sa gouvernante, Mme de Montesquiou. L'empereur ayant fait signe à cette dernière pour l'engager à diriger sa promenade de son côté, celle-ci hâta le pas et bientôt lui présenta son fils. Napoléon le prit dans ses bras, le caressa, rajusta lui-même le petit bonnet de velours vert bordé d'abeilles d'or que le jeune roi portait toujours, puis après l'avoir embrassé une dernière fois :

— Madame, vous pouvez continuer votre promenade, dit-il à Mme de Montesquiou du ton le plus affectueux.

Et quand le groupe se fut un peu éloigné, il se traîna le bras de M. de Montalivet en a soulevant :

— Voilà un enfant qui serait bien plus heureux d'être

beau, qui grâce à son agilité pour l'esquiver, n'a suit qu'effrayer sa poitrine. Le Français a au-sitôt dégné son sabre et en a asséné un coup sur l'épaule de son assailli; il est ensuite allé faire sa déposition au bureau de l'état major des Volontaires, et une communication en aurait été immédiatement portée au chef de Police hier matin, par suite des perquisitions l'individu dont une blessure à l'épaule est le témoignage flagrant de son délit, a été arrêté et encafé en attendant l'instruction de son affaire.

Ceci est un avis pressant donné à la Police du pays et à nos chefs Français qui doit les engager à entendre pour préserver par de fréquentes patrouilles la vie de tout citoyen attardé.

Montevideo, le 25 avril 1843.

Monsieur le Colonel.

Au nom des Français sédentaires je vous prie de croire que nous ne vous pas restés dans un repos honteux quant nos compatriotes, nos amis, nos frères seront exosés aux chances de la guerre, notre intention croyez-le est et sera inébranlable, nous voulons le jour où la Legion sortira nous rendre aux fortifications, que nous défendrons nuit et jour jusqu'au moment où nos frères d'armes seront victorieux dans cette place; c'est alors que nous croirons notre tâche accomplie en prouvant que nous sommes Français et qu'à ce titre nous jurons de ne rendre la place qu'après avoir comblé, les fossés des corps de nos ennemis et de nos autres.

Agreez, Monsieur le Colonel, nos salutations respectueuses.

E. Labatie regent 4 comp. E. Letourneau, Caunegre 4 comp.

VARIETES.

Chroniques de la mer.

JACQUES AVEY.

(Suite).

— Que pourrait-on prendre avec ces chiens de France dit Bazan, en haussant les épaules, il y a des chiens qui n'ont que leur chemin, et qui la défendent comme si elle était doublée de perles fines. ... Son,

né simple particulier avec cent mille livres de rentes.

— Pourquoi cela, sire ?

— Parce qu'il est destiné à avoir, un jour, un rude serfège sur les épaules.

Celui qui ne voyait dans l'élévation de son fils qu'un sujet d'alarmes ne pouvait assurément pas éprouver la joie que goûte un père en songeant à l'avenir de son enfant. La fin déplorable de ce prince mort à la fleur de l'âge, loin du pays où les acclamations de quarante millions d'hommes avaient salué sa naissance, n'a que trop justifié d'une autre manière, il est vrai, les tristes pressentiments de l'amour paternel. Simple particulier, il n'eût pas été exilé de sa patrie, et peut-être l'air natal l'eût-il préservé de mal que la rigueur du climat qu'il fut condamné à subir rendit incurable.

Dès la fin de 1813, le ministre de la police était compris l'imminence des dangers dont la France était menacée. Témoin du peu d'efforts qu'on faisait pour triompher de la coalition qu'elle avait à combattre, Savary s'était décidé à en parler sérieusement à l'empereur, lorsque celui-ci lui en fournit lui-même l'occasion à un petit lever de Saint-Cloud, en lui demandant son opinion sur l'état des affaires. Le ministre lui répondit franchement qu'elles ne pouvaient être pires, que les intentions des alliés étaient visibles, et que sa perte, à lui l'empereur, était résolue.

— Le croyez-vous ? demanda Napoléon d'un ton d'incrédulité.

non, ce n'est pas dans les mers d'Europe qu'il faut courir le bon bord.

—Et tu pourrais ajouter, dit Bitter, en guignant le canonier, que ce n'est pas sous le pavillon du roi Guillaume.

—Sous lequel donc ? demanda une des filles qui se trouvaient là.

—Sous celui du roi Jacques Avery, ma colombe.

L'homme aux haillons dressa la tête.

—Jacques Avery, répéta-t-il.

—Oui, dit Rakam, celui que l'on a appelé l'heureux pirate, et sur lequel on a fait une comédie qui se joue demain ; j'ai vu l'affiche de toile près du bureau de l'amirauté.

—Que je sois damné, si je vais la voir, s'écria Bitter ; vous connaissez l'histoire de Jacques Avery, n'est-ce pas ?

—Je crois avoir entendu prononcer ce nom, dit l'étranger.

—Jacques, reprit William, qui était bien aise de trouver un prétexte pour parler de son héros favori et dit le contre-maître du capitaine Gibbon, le plus invétéré buveur de toute la marine royale ; ce fut lui qui profita, il y a quelques années, du moment où le capitaine avait son grog pour enlever le navire qu'il montait et se faire écumeur de mer.

—Ce qui vaut mieux que de courir la bouline pour les Hollandais, observa Rakam d'un air rogne.

—Surtout quand on a le bonheur de Jacques, reprit Bitter, et que votre première prise est un vaisseau chargé d'or, de pierres, et conduisant à la Mecque la fille du grand Mogol.

—Qui est maintenant la femme d'Avery, interrompit le maître canonier, car le drôle a su profiter du flot ; il a été retiré à Madagascar avec toutes ses richesses, et s'y est fait reconnaître roi.

L'étranger le regarda avec une expression de doute railleur.

—Qui a dit cela ? demanda-t-il.

—Qui ? répéta Rakam ; pardieu ! tous ceux qui navigent dans la mer des Indes, et qui ont été poursuivis par ses vaisseaux ! Car le roi Avery a une flotte montée par des équipages de toutes nations, de puis les peaux rouges du Canada jusqu'aux peaux jaunes du Japon, et portant pour pavillon un drapeau noir, sur lequel est dessiné le squelette de la mort, qui perce un cœur sanglant.

Pierre Stell a vu un de ses navires, et m'a assuré que rien n'y manquait ; il y avait même un tambour pour dire les prières et faire le punch. Quand elle est faite, c'est une course heureuse, ils gagnent Madagascar, où Avery a bâti des forts, des magasins et un palais, dans lequel il vit entouré de négresses, qui n'ont d'autre occupation que de s'éventer avec des feuilles de palmier.

—C'est la vérité, reprit Bitter. Le capitaine Wood Roger a vu le pays que Jacques et ses pirates ont soumis. Pour le tenir dans l'obéissance, ils ont bâti au milieu des forêts des espèces de citadelles, auxquelles on ne peut arriver que par des labyrinthes bordés de bois épineux, et d'où ils gouvernent leurs sujets sans craindre les surprises.

—Et la preuve que ce n'est pas un conte de gail-

lard d'arrière, ajouta Rakam, c'est que le conseil d'amirauté songe à envoyer une flotte pour dénicher le vieux Jacques de son aire.

—Plus à présent, maître, plus à présent, dit le tavernier, qui écoutait, les deux mains passées dans la ceinture de son haut-de-chausses ; le conseil a changé d'avis : Guillaume en a assez de sa querelle avec le roi de France ; il ne vaut rien avoir à démêler, pour le moment, avec son nouveau cousin de Madagascar, et ne pouvant le faire pendre, il va lui adresser des propositions.

L'étranger, qui avait trempé un doigt dans son gobelet et s'en servait comme d'un pinceau pour tracer des arabesques sur la table de chêne, s'assit à ces derniers mots et releva la tête.

—Est-ce vrai ? dit-il vivement ; qui t'a appris cela ?

—Pardieu ! c'est imprimé, reprit l'aubergiste ; voici la pancarte que m'a donnée ce matin un des copistes de l'amirauté.

Bitter, qui était plus près du tavernier, prit le papier et le lut tout haut. C'était une ordonnance royale, accordant à Jacques Avery la permission de rentrer en Angleterre et l'oubli du passé.

—Un pardon complet ! s'écria l'étranger avec un transport de joie. J'accepte !...

Tous les matelots se détournèrent en poussant une exclamation de surprise.

—Comment ! que voulez-vous dire ? demanda Bitter.

—Je veux dire, s'écria l'homme aux haillons, avec un rire amer, que c'est moi qui suis le maître de la mer des Indes, le gendre du Grand-Mogol, le roi de Madagascar, Jacques Avery, enfin, l'heureux pirate !, pour le moment à la recherche d'une paillassette et d'une paire de culottes.

Cette déclaration causa parmi les matelots un mouvement de stupeur ; tous les yeux s'arrêtèrent sur le forban en haillons, et tous les esprits semblaient faire un effort pour passer de la brillante chimère où ils s'étaient bercés à cette repoussante réalité.

—Jacques Avery, répétaient-ils en chœurs, c'est impossible... le drôle se moque de nous... ce ne peut être l'ancien contre-maître de capitaine Gibbon... Quelle preuve a-t-il à donner ?

Pour toute réponse, l'étranger chercha dans son sein un portefeuille de peau de javaris (1) dont il tira un papier sale et déchiré qu'il jeta sur la table. Rakam le prit ; c'était l'acte de naissance de Jacques Avery, portant le timbre de la paroisse de Radford, dans le Devonshire.

Le papier passa de main en main, et bien que la plupart des matelots ne pussent le déchiffrer, tous commencent à croire, lorsqu'ils eurent jeté les yeux. Les détails donnés par l'étranger achevèrent d'ailleurs de dissiper leurs doutes, et leur firent comprendre comment l'erreur sur la véritable position de Jacques Avery avait pu naître et se propager.

(La suite au prochain numéro.)

(1) Sanglier américain.

de Korigo se trompait étrangement, comme beaucoup d'autres, sur le compte de M. de Talleyrand. Quoi qu'il en soit, vaincu par les considérations que son ministre avait fait valoir, Napoléon le pria de passer, en s'en allant, chez le prince de Bénévent pour lui dire de venir le trouver avant la fin de la journée. Mais il faut croire que les paroles de Savary avaient produit une certaine impression sur son esprit, car en même temps que le ministre descendait chez le prince, le page de service à Saint-Cloud entra dans la cour de l'hôtel, porteur d'un billet de l'empereur qui engageait M. de Talleyrand à se rendre au palais sur-le-champ.

Napoléon parut goûter tout ce que le rusé diplomate lui débita sur la situation des choses, et lui proposa de prime abord de reprendre le portefeuille des relations extérieures, à la condition cependant de renoncer à la dignité de vice-grand-électeur. Celui-ci voulait bien reprendre le ministère, mais ne consentait pas de donner sa démission d'une charge qui rapportait 100,000 livres de rentes, répondit à l'empereur que lui enlever cette position c'était le priver du seul moyen qu'il avait de le bien servir et diminuer d'autant la considération dont il avait besoin dans un moment aussi difficile. Napoléon trouvant que le poste de ministre était incompatible avec la dignité de vice-grand-électeur, tint bon ; M. de Talleyrand ne céda pas, les choses en restèrent là, et, selon son habitude, Napoléon se contenta de dire en terminant :

— Eh bien ! on verra.

— Sire, j'en ai la certitude. Votre majesté est en ce moment plus que jamais nécessaire à la France, c'est vrai, mais les passions ne calculent pas ; tout leur est bon, pourvu qu'elles se satisfassent. Assurément l'Autriche n'aurait jamais dû tremper dans le complot. M. de Metternich a fait un pacte avec l'Angleterre ; il sait que vous ne l'ignorez ; craignez-le bien, sire, il poussera tout à l'extrême si votre majesté ne se hâte de le prévenir.

Napoléon continuant d'écouter son ministre comme pour apprendre les moyens qu'il lui faudrait employer, pour remédier au mal ; Savary reprit :

— Ils sont au congrès un troupeau de diplomates, à traditions communes, qui ne font rien de bon pour nous ; il faudrait leur opposer un des leurs, un homme qui les eût tous par cœur et qui fut en état de les dérouter ; or, je ne vois qu'un homme...

— Talleyrand ! n'est-ce pas ? interrompit Napoléon.

— Oui, sire, M. de Talleyrand. Mêmes antécédents, mêmes mœurs, même religion politique ; mais plus d'habitude, de finesse et surtout d'habileté. Votre majesté ne saurait mieux choisir dans les circonstances présentes.

— Cependant le duc de Bassano... j'avais songé à lui.

— Sire, M. le duc de Bassano est tout dévoué à votre majesté ; mais ici le dévouement ne suffit pas ; et puis il appartient à une autre école : M. de Talleyrand seul peut nous sauver.

On voit que malgré sa perspicacité ordinaire, le duc

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivés du 26 avril

Parnagua brick sarlo Corebo. 181 t. cap. P. Avogno, consigné à P. A. Russeto avec pois a brûler.

Malvina brick américain Columbus, à ordre. Maldonado brick français Indien, avec 30 hectol.

Un brick golette brésilien en vue à l'ouest

En partance.

Soumaque sardé Consolation, pour Rio Grande.

Brick anglais Gibe Branch pour Valparaiso Paquebot anglais Spider, pour Rio Janeiro

Id Eufraia, pour Buenos Ayres.

Id Orens, pour id.

AVIS.

Arise à los Elaboradores de Pan.

Los rematadores del derecho impuesto por el Superior Gobierno a los Brea panaderos, hacen saber que D. Santiago Tobal ha cesado desde el 24 del corriente, en representarlos. En su consecuencia está exonerado de todo cargo en este ramo. Los Rematadores. Wenz y Ca.

AVIS.

Aux amateur des talents et secrets, intervenant Mr. I. — Certain nombre de personnes ont vu la mesure de gagner beaucoup d'argent dans peu de temps.

1. Pour apprendre à faire la poudre à Canon et de chasse.

2. Idem pour graver sur le marbre avec facilité.

3. Idem pour la poudre de fusil, à pistolet.

4. Idem pour faire le poudre de Jupiter tonnant.

5. Idem pour faire le Chloro à la perfection.

6. Idem pour faire du bon vinaigre avec du l'ac.

7. Idem pour Graver sur le fer blanc.

8. Idem pour Graver sur le fer et acier.

9. Idem pour Graver sur les métaux d'Autriche.

10. Idem pour graver le Cuivre solide ment.

11. Idem pour Graver le fer.

12. Idem pour faire les arbes de Saturne.

13. Idem pour charger le vin rouge en blanc.

14. Idem pour souder le marbre romain.

15. Idem pour souder à l'instant une Barre de Fer.

Les personnes qui voudraient bien l'honneur de leur confier et s'adresseront chez Led. etc en face M. Roulier au café de la Cocarde de un 3 heures du midi, jusqu'à 4 heures du soir, etc, etc.

— Sire, c'est tout ça, répliqua le prince de Bénévent qui voulait retenir un ministre, voilà votre ouvrage détruit. Vos alliés, en vous abandonnant successivement, ne vous ont laissé d'autre alternative que de traiter sans perdre de temps et qui pis est de traiter à tout prix. Une mauvaise paix ne peut nous devenir aussi funeste que la suite d'une guerre qui ne peut plus nous être favorable.

Le temps et les moyens de ramener la fortune vous manquent, et vos ennemis ne vont pas vous laisser respirer. Il y a parmi eux des intérêts qu'il faudrait faire parler ; les prétentions particulières sont les moyens que l'on peut saisir pour préparer une division. Il est en Angleterre une famille qui peut aider à toutes les ambitions du continent...

— Comment cela ? interrompit l'empereur avec vivacité. De qui voulez-vous parler ? Serait-ce par hasard de la famille de... Faut-il de cette famille oubliée, n'est-ce pas ?

— Voici encore une considération, sire, reprit M. de Talleyrand sans s'émeouvoir ; vos alliés vous ayant manqué, vous ne pouvez rien faire de solide qu'avec des hommes nouveaux et liés d'origine à la conservation de votre système.

Napoléon écoutait M. de Talleyrand avec impatience ; — Mais revenons à votre famille, lui disait-il, que voulez-vous dire tout-à-l'heure ? Voyons, expliquez-vous catégoriquement.

(La suite au prochain numéro.)

REMATE.

POR RAFAEL RUANO.

En la cuadra de la fabrica de beles de molde frente al cementerio viejo que estará señalada con la bandera del martillo. El jueves 27 á las 11 en punto se venderán precisamente en la mas alta postura por orden el Señor Juez de intestados los bienes del finado D. Pio Estanislao Garcia y Suca.

Un baul con rupa de uso, cantidad libros y utiles para la enseñanza de las primeras letras, libros impresos, un reloj de plata, varios cuadros, cuatro bancos de pino para escuela, ocho sillas de madera, una mesa y un estante de pino y muchas otras menudencias.

VOLONTAIRES FRANCAIS.

DEUXIEME BATAILLON.

Voltigeurs.

M'étant déjà réuni á tant de cœurs dignes d'être français, j'ai rempli une liste de braves, et je me sers de la voie du journal pour prévenir tous ceux qui ne seraient pas enrólés jusqu'à ce jour de passer chez moi, rue Buenavista, maison Lima où ils trouveront des amis tous voués á la noble cause que nous défendons. Puisque c'est notre liberté !...

Le capitaine,
DULAC.

LEGION DES VOLONTAIRES FRANCAIS.

Avis aux Marchands Bouchers.

Ceux qui voudront soumissionner pour fournir de la viande fraîche á la Legion Francaise, se presenteront á l'Etat Major, rue San Carlos, prés le Cabildo.

Avis aux Boulangeries.

Les boulangeries qui voudraient traiter pour la fourniture du pain journalier nécessaire á la Legion, sont invitées á se présenter á l'Etat Major de ce corps où il leur sera donné connaissance des conditions du marché.

Avis au Commerce.

Tous ceux qui auraient á vendre de la viande salée séche ou en bariils, haricots, ris, vin de Bordeaux, café, tabac, bois á brûler et autres objets de consommation, sont invités á présenter leurs échantillons avec les plus justes prix á l'Etat Major de la Legion, rue San Carlos, á côté du Cabildo.

Tout doit être de bonne qualité.

Bataillon des Volontaires Français.

Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles, maison Pernin á côté de la Police, en face le magasins du Pavillon Français.

BATAILLON

De Volontaires Français.

1re COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.

Le capitaine de la 1re compagnie de voltigeurs fait savoir á toutes les personnes inscrites dans sa compagnie et qui n'ont pas de fusil de vouloir bien passer chez M. Jérôme, Estaminet Français, rue des pécheurs, où il leur sera délivré des fusils français.

Montevideo, 15 avril.

Le commandant de la compagnie
POYSEINJEAN.

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

24me. compagnie dite de la COCARDE

chez M. Rouillier [Sénateur] Tous les français voulant faire partie de cette compagnie, peuvent se présenter aujourd'hui jeudi et jours suivants chez M. Rouillier [Sénateur] au Café de la Cocarde où ils recevront des armes et des munitions.

Les français demeurant en dehors du Marché et qui voudront faire partie de la troisieme compagnie sédentaire sont invités á aller se faire inscrire chez M. Raimond, capitaine de cette compagnie, á côté du café de l'Immortel.

2me. compagnie sédentaire.

Les Volontaires faisant partie de la dite compagnie, sont prévenus que M. Bocciardy, nommé capitaine en remplacement de M. Aubriot, démissionnaire distribuera dorénavant le reste des armes nécessaires á l'armement général de la compagnie dans son habitation connue sous la denomination de M. Cazos. Le vivres y seront également distribués de 9 á 11 heures.

Tous les Français faisant partie de la premiere compagnie sont priés de se faire inscrire chez Mr. Pélabère, rue San Francisco, Maison Laporte, et ceux faisant partie de la seconde chez M. Aubriot, rue de los Pescadores.

Les ouvriers menuisiers et charpentiers faisant partie du régiment des Volontaires Français sont invités á se mettre aujourd'hui á midi, á la disposition du lieutenant Sicard pour des travaux urgents á la casernes. Leur travail leur sera payé.

AVIS DIVERS.

On trouvera á l'imprimerie du Patriote réunis dans une seule feuille la Marseillaise, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.

Á l'armerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon á 0 patacons.

AVIS.

M. Jean Pascal Lucás est prié de passer chez MM. Plano frères rue des Juifs, n. 38, de midi á deux heures, pour affaire qui intéresse.

Monsieur Désiré Bocciardi, capitaine de la 5e compagnie des Volontaires Français 2e bataillon, demeure rue des Fossés du Marché á gauche, maison Caseaux. Avis aux Français qui désireront faire partie de cette compagnie.

AVIS INTERESSANT.

Dans le magasin, rue de Sa. Pedro ou du Porton, maison de Don Benito Blanco, á la seconde porte en montant vers la Buena-Vista sur la droite, ou á trois de France depuis quelques jours une certaine quantité de marchandises d'excellente qualité qui se vendent en gros ou au détail au prix le plus modéré, comme aussi une partie de jambons de Bayonne qui se donnent aux mêmes conditions. S'adresser á Mr. BASSAC, au dit magasin.

AVIS AU COMMERCE.

MM. DENIS ET ARMAND ont l'honneur de prévenir le public que la vente qui leur a été faite par M. CRAMPET, de la peluqueria située rue San Joaquin, est d'auto par l'opération des créanciers, et par conséquent les lettres qui avaient été soucrites par les acheteurs et expédiées par M. Labasio comme caution, seront nulles; devant M. CRAMPET les remettre pour ne pouvoir réaliser la vente de ladite peluqueria.

AU CAFE DE LA MARINE, en face du Miro, á côté de où. Sous le double rapport de la propriété et de l'exactitude du service, cet établissement qui veut se distinguer se laisse à désirer.

AVIS. Rue St. Joaquin dite des pécheurs, No. — une porte plus haut que Mme Hmonet. On trouvera une grande quantité de pommes de terre de premiere qualité et nouvellement débarquées, á un prix très modéré.

La société qui a existé entre MM. Guillaume Leuette et André Micoud est dissoute aujourd'hui d'accord á l'amiable; l'actif et le passif restent á la charge du premier. Cette publication aura lieu pendant trois jours.

Le Gérant Jh. BERNARD.